

Le télétravail lui permet d'économiser 2300 km chaque mois

MALAFRETAZ Cyril Pascal habite Malafretaz et travaille pour le compte de l'entreprise ABB, située à Beynost.

Habitant de Malafretaz, Cyril Pascal, 45 ans, est bien connu du monde bouliste pour pratiquer ce sport dans le club de la commune voisine de Cras-sur-Reyssouze, où son père encadre les jeunes pousses du club. Cela fait maintenant une dizaine d'années qu'il habite ce pavillon en pleine campagne bressane. Responsable qualité dans la société ABB, une entreprise spécialisée dans la vente de matériel électrique divers (moteur, générateur...) basée à Beynost dans l'Ain, il télétravaille maintenant depuis 5 ans et n'est pas prêt de changer ses habitudes, sauf cas de force majeure.

CYRIL, COMMENT EN ÊTES-VOUS VENU AU TÉLÉTRAVAIL ?

Mon bureau se situait à Montluel, et nous avons déménagé à Beynost voici 3 ans, pour emménager dans des locaux moins spacieux, puisque notre entreprise est constituée uniquement de bureaux. J'ai fait 90 km aller et 90 km retour pendant 15 ans. Le trajet n'est pas trop monotone : je prenais l'autoroute à Attignat pour 1h de trajet, matin et soir. Voici 5 ans, la société a décidé de se lancer dans le télétravail, et a sollicité le personnel pour savoir qui était intéressé, par 1 jour de télétravail, toujours le même jour (sauf le mercredi). Je me suis porté candidat, et c'est comme ça que tout a débuté. Le confinement est arrivé et là, tout le monde s'est mis au télétravail, nos dirigeants se sont alors aperçus que cela fonctionnait pas mal. D'un jour, on est passé à deux ou trois par semaine en aménageant les jours qui nous intéressaient le plus. Pour moi, c'était une opportunité que j'ai saisie. De 10 % de volontaires, nous sommes passés à environ



Cyril Pascal dans son bureau... à son domicile. Photo : Jean-Claude Bridon

80 % sur 300 employés.

COMMENT VOUS ORGANISEZ-VOUS ?

Tout d'abord, il faut avoir une pièce dédiée pour le travail, ne pas être dérangé la journée. Mon épouse travaille et mes enfants sont à

l'école. Il faut avoir du matériel informatique, et un réseau. J'attends avec impatience l'arrivée de la fibre, ce qui va faciliter les téléchargements. L'entreprise m'a mis à disposition un ordinateur portable, un deuxième écran, un clavier, et participe à hauteur de 50 % à l'achat d'une chaise er-

gonomique pour notre confort. Nous disposons également d'un ballon pédagogique pour se relaxer. Je commence ma journée de travail à 8 h pour la terminer à 18 h avec une pause déjeuner. Il faut s'imposer de la discipline. De toute façon, l'entreprise a toujours un œil sur vous, et sait si vous êtes connecté. J'ai malgré tout une certaine liberté et je peux bien avoir un rendez-vous en dehors du boulot, il faut que les deux parties s'y retrouvent.

QUELS BÉNÉFICES EN TIREZ-VOUS ?

Tout d'abord, une meilleure qualité de vie. De la fatigue en moins, et plus de disponibilité pour mes proches, puisque je gagne 2 h de route par jour. Puis il y a le côté économique, bien sûr, avec des kilomètres en moins, l'usure moindre de la voiture, et je ne passe plus aux péages autoroutiers. Chez moi, je peux également changer d'endroit pour travailler, me poser dans la cuisine, ou sous la véranda face à la nature, pour lire un compte rendu. Quelquefois, je vais à l'Écrin à Bresse Vallons, un espace réservé au télétravail, que j'ai découvert grâce à mon père qui a inauguré l'espace. Cela me permet aussi de voir du monde.

ÊTES-VOUS PRÊT À CESSER LE TÉLÉTRAVAIL ?

Si je n'ai aucune obligation, non, tout en sachant que c'est l'entreprise qui nous l'a proposé, et je peux être appelé à partir une semaine en déplacement, auquel cas je ne pourrai pas refuser. Le système me va bien, et j'ai malgré tout plaisir à retrouver mes collègues de travail deux jours par semaine, pour déconnecter un peu.